



Aux habitants de Vernayaz

Notre réf. : DI-07.70.02/bb-lb

Vernayaz, le 24 décembre 2018

Respect de la valeur maximale d'arsenic dans l'eau potable Mise en place de mesures correctives

Chères citoyennes, chers citoyens,

Le 5 décembre 2018, notre Administration vous informait de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 de la nouvelle valeur limite d'arsenic recommandée par l'Organisation mondiale de la santé et fixée à 10 microgrammes par litre (10 µg/l).

Durant ces dernières années, notre Conseil communal s'est employé à trouver les solutions les plus pragmatiques et économiques possibles visant à mettre en conformité notre réseau de distribution tout en laissant ouvertes des variantes alternatives permettant d'assurer un approvisionnement en qualité et en quantité suffisantes pour les générations futures.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de vous informer que notre alimentation en eau potable, composée exclusivement d'eau de sources, provient désormais à env. 30% de la galerie des Perroux (source communale de Vernayaz) et à env. 70% des sources de Marioty (interconnexion avec la Commune de Martigny).

A la suite de plusieurs prélèvements d'échantillons effectués en plaine, la qualité chimique de l'eau potable est conforme aux exigences quant à la législation sur les denrées alimentaires, ce qui confirme encore une fois la qualité de l'eau de notre région.

L'eau potable distribuée peut donc être **consommée sans réserve** et les **mesures transitoires** (fourniture de bouteilles d'eau minérales) **sont abolies**.

./.



Seul le hameau de Gueuroz demeure approvisionné totalement depuis la source communale de Vernayaz (12 µg/l d'arsenic) et connaîtra des adaptations de son réseau durant les années 2020-2021. Les mesures transitoires sont donc maintenues uniquement pour Gueuroz.

Finalement, nous ne manquerons pas de poursuivre la publication annuelle des analyses d'eau afin de renseigner au mieux la population à ce sujet.

Toute en vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous adressons, chères citoyennes, chers citoyens, nos salutations distinguées.

Le Président
Blaise BORGÉAT

Le Secrétaire
Loïc BLARDONE